



**révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
(SDAGE) pour la période 2022-2027
Bassin Loire-Bretagne**

Consultation du public du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019

Une mise à disposition du public de documents afin de recueillir ses observations est ouverte du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 en application des articles L.212-2 et L.566-11 du code de l'environnement.

Elle porte sur les enjeux de la gestion de l'eau et des risques d'inondation dans le bassin Loire-Bretagne pour les années 2022 à 2027. Les documents soumis à l'avis du public sont :

- les questions importantes, le programme de travail pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage),

et,

- les questions importantes, le programme de travail et le calendrier pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ainsi que l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et la sélection des territoires à risque d'inondation important (TRI).

Elle est organisée, dans chaque bassin, par le préfet coordonnateur de bassin et le comité de bassin.

Les documents présentant les propositions et permettant de recueillir des avis sont disponibles du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 sur les sites :

www.prenons-soin-de-leau.fr pour le bassin Loire-Bretagne

sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr (consultation sur les questions importantes pour l'eau)

ainsi qu'au siège de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (9 avenue Buffon, 45063 Orléans cedex)